

PAYSAGE

L'arbre est un être vivant et sa plantation est un engagement à long terme. Chaque espèce possède ses propres caractéristiques et des besoins qu'il convient de connaître afin d'éviter des désagréments futurs. Parmi des centaines d'essences d'arbres, il sera donc essentiel de prendre en compte le volume disponible, l'esthétique et l'usage souhaités, mais aussi le climat et la qualité du sol.



La taille

Il existe des centaines d'essences d'arbres aux dimensions variées. Selon l'espèce, un arbre peut dépasser 20 m ou mesurer moins de 6 m. Il va croître en 20 à 50 ans pour les espèces les plus courantes mais sa croissance dépendra de l'environnement (climat, exposition, vent, sol). De manière générale, une espèce introduite en Europe aura un développement moins important que dans son territoire d'origine.

La silhouette

Le port naturel de l'arbre peut être étalé, fastigié, pleureur, conique, en colonne. La silhouette permet parfois, même en plein hiver, d'identifier l'espèce. Sa forme va influencer le style du jardin et déterminera l'ombre souhaitée. Le port de l'arbre dépendra aussi de la taille qu'il subit, de sa situation (isolé ou plantation dense) et de son exposition au vent.

Le feuillage

Le feuillage a une couleur, une forme et une persistance propres à chaque espèce. On distingue les espèces au feuillage caduc à celles au feuillage persistant qui demeurent en hiver. Seules les espèces au feuillage caduc émettent des couleurs flamboyantes à l'automne.

L'exposition

Le climat local va être déterminant dans le bon développement de l'arbre car certaines espèces introduites apprécient peu le gel en hiver. Certaines essences se plairont davantage sous une exposition ensoleillée tandis que d'autres sont connues pour préférer l'ombre. Le vent est un phénomène naturel qui peut mettre un arbre à rude épreuve : sa résistance face au vent sera déterminée par sa dimension, son enracinement, la persistance de son feuillage et la solidité de son bois.

Les racines

Le volume racinaire souterrain est au moins aussi important que le volume aérien, c'est pourquoi il faut prévoir un espace de terre végétale suffisant et une distance respectable par rapport aux réseaux enterrés (eau, électricité, fibre, etc.). Les systèmes racinaires sont classés en trois grands types : pivotant, fasciculé, traçant.

Le sol

L'arbre puise dans le sol les éléments dont il a besoin pour son développement et a des exigences. Chaque espèce est adaptée à des échelles d'humidité et de pH spécifiques. Certains arbres ne supportent pas les sols acides, d'autres n'apprécient pas les sols calcaires, la sécheresse ou l'humidité stagnante. Il faut donc connaître les besoins de chaque espèce, tout en sachant que le sol peut, dans certaines mesures, être amélioré.

La couleur

La couleur est donnée par le feuillage, la floraison, la fructification ou encore l'aspect de l'écorce. Au fil des saisons, l'arbre se transforme et modifie ainsi l'ambiance du jardin de façon discrète ou spectaculaire, selon l'espèce choisie. C'est donc une spécificité à prendre en compte dans le choix de l'arbre.

La fructification

La fructification c'est la transformation par fécondation de la fleur en un fruit. Les fruits de l'arbre peuvent être esthétiques ou comestibles. Ils peuvent attirer la faune, mais aussi être toxiques ou salissants lorsqu'ils jonchent le sol. A savoir, chez les arbres fruitiers, la fructification peut apparaître qu'après quelques années de croissance de l'arbre. Il faut donc savoir être patient.

PALETTE VÉGÉTALE



PLANTER SON ARBRE



En savoir +

Consulter les fiches pratiques du CAUE sur le site internet www.cauegironde.com rubrique Ressources

- / Fiches pratiques : paysages et territoire, les autorisations d'urbanisme, les contrats
- / Notice : clôturer son jardin

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Gironde accompagne les élus, collectivités locales, institutions et particuliers dans leurs démarches de construction d'aménagement et d'urbanisme.

Créé par le Conseil départemental de la Gironde en 1979, suite à la loi sur l'Architecture de 1977, **le CAUE a pour mission la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il est investi d'une mission de service public au profit de tous.**

Sur rendez-vous auprès de votre mairie, au siège de votre Communauté de Communes ou au siège du CAUE à Bordeaux, venez rencontrer gratuitement nos conseillers :

- / Architectes
- / Paysagistes
- / Juriste
- / Conseiller en maîtrise de l'énergie



283 rue d'Ornano - 33000 Bordeaux
Tel : 05 56 97 81 89
contact@cauegironde.com
www.cauegironde.com

PLANTER SON ARBRE

L'arbre a un rôle écologique par sa capacité à abriter et nourrir la faune locale, à lutter contre le réchauffement climatique, à participer à la gestion des eaux pluviales. Il apporte aussi bien d'autres avantages : structurer l'espace, procurer de l'ombre, cacher une vue, créer une ambiance, etc. Parmi la diversité d'essences qui existent, se trouve l'arbre qui conviendra le mieux à la fonction souhaitée quel que soit l'espace. Pour cela, avant toute plantation, une réflexion préalable permet de concilier les spécificités du jardin et les qualités et exigences de l'arbre tout en assurant une bonne gestion future.

1

LE CHOIX D'UNE ESSENCE ADAPTÉE AU SITE

/ Définir ses attentes, quel rôle veut-on donner à l'arbre ?

/ Faire un état des lieux du jardin (proximité du bâti, exposition, qualité du sol, réseaux, etc.).

/ Projeter l'arbre avec sa taille adulte et imaginer l'ombre portée.

/ Vérifier que les exigences de l'arbre s'adaptent au jardin (sol, exposition, racines, etc.).

2

LA PLANTATION

/ Choisir la taille de l'arbre et le conditionnement (racines nues, motte, conteneur).

/ Respecter une distance réglementaire avec la limite séparative du voisin.

/ Prévoir une fosse de plantation de taille suffisante.

/ Apporter une terre végétale de qualité adaptée au besoin de l'espèce.

/ Assurer la reprise de l'arbre et le protéger (arrosage, tuteur, paillage).

3

L'ENTRETIEN

/ Respecter les périodes de taille.

/ Réaliser une taille de formation pour harmoniser la silhouette de l'arbre.

/ Limiter la taille à l'enlèvement du bois mort.

/ Faire appel à une entreprise qui réalisera les travaux de taille dans les règles de l'art.

4

LA PROTECTION D'UN ARBRE REMARQUABLE

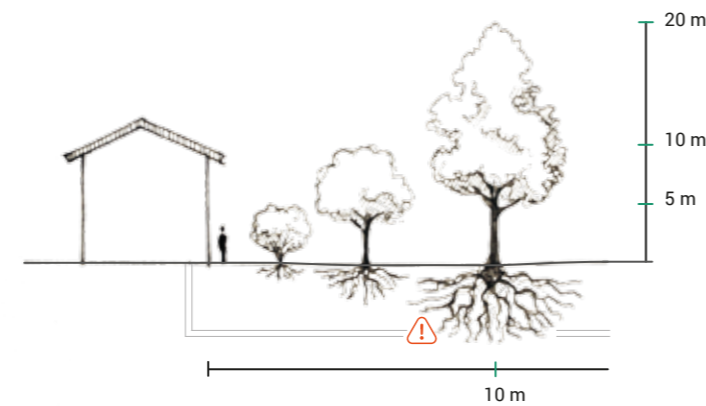
/ Outils réglementaires et juridiques :

- Le classement en Espace Boisé Classé (EBC).
- L'arbre, comme « élément de paysage » dans les PLU.
- Le classement en « monument naturel ».
- Le périmètre de protection d'un bâtiment classé.

BIEN CHOISIR SON ARBRE

Les dimensions de l'arbre adulte doivent être anticipées ainsi que les effets sur son environnement proche, afin d'éviter toute déconvenue future qui entraînerait une gestion coûteuse.

Les distances à respecter



/ Arbres de grand développement : de 15 m et plus de hauteur et 8 / 10 m de largeur

ATTENTION : Les planter à au moins 8 / 10 m des façades et à 5 m minimum de distance des réseaux souterrains.

/ Arbres de moyen développement : 8 à 15 m de hauteur

/ Arbres de petit développement : 4 à 8 m de hauteur

RÉUSSIR SA PLANTATION

Les contraintes réglementaires

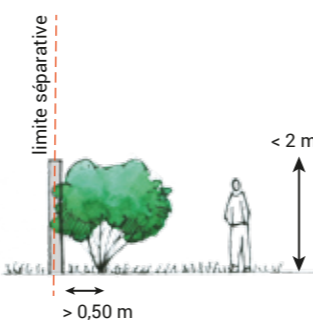
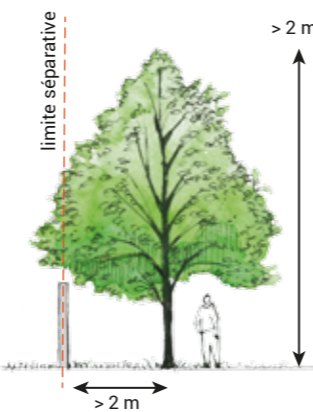
(cf. fiche pratique voisins - les plantations sur le site du CAUE)

En l'absence d'un règlement particulier (se renseigner auprès de la mairie), les règles du Code civil s'appliquent. Les arbres dont la hauteur est amenée à dépasser 2 m doivent être implantés à 2 m minimum de la limite séparative (schéma 1).

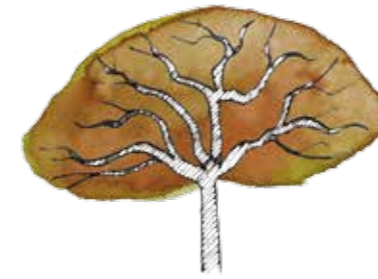
Les arbres d'une hauteur inférieure à 2 m peuvent être implantés à 0,50 m de la limite séparative (schéma 2).

Si les distances ne sont pas respectées, le voisin peut demander l'arrachage ou la réduction à la hauteur autorisée. Si les arbres sont à moins de 50 cm, seul l'arrachage est possible.

Sont protégés de l'arrachage : les arbres classés en EBC (Espace Boisé Classé) au PLU, les arbres dont la taille adulte est atteinte depuis plus de 30 ans, les arbres trop proches d'une limite suite à une division de terrain.



Les silhouettes



Étalé : idéal pour l'ombrage mais à éloigner des maisons.



Conique : ne demande presque pas d'entretien.



Fastigié (étroit) : réduit l'encombrement de l'arbre.



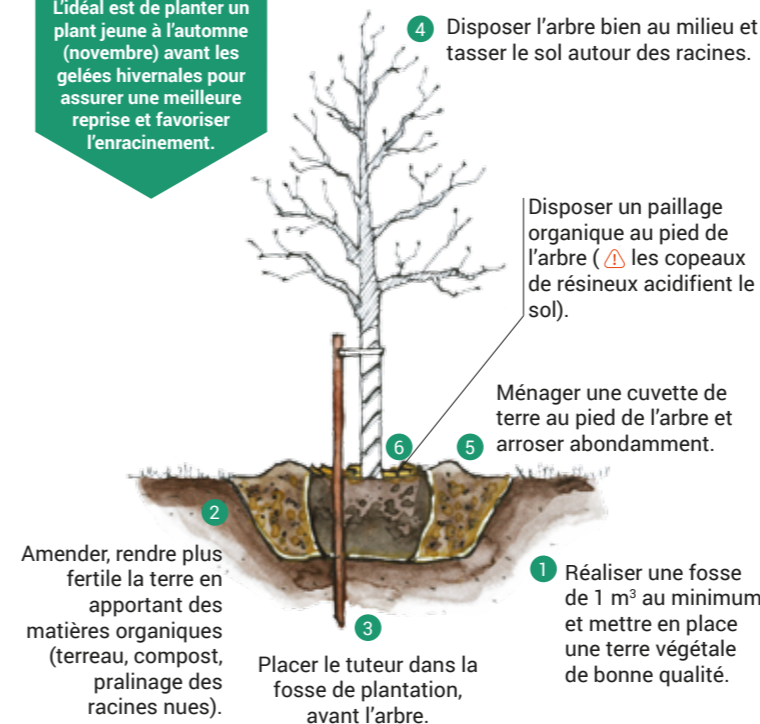
En colonne : permet d'élargir la perspective et d'attirer le regard vers le ciel.



Pleureuse : apporte une ambiance romantique au jardin, amplifiée par la présence d'un point d'eau.

Les étapes de la plantation

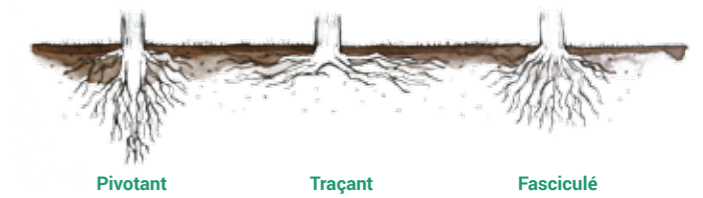
L'idéal est de planter un plant jeune à l'automne (novembre) avant les gelées hivernales pour assurer une meilleure reprise et favoriser l'enracinement.



DESHERBAGE CHIMIQUE INTERDIT depuis le 1^{er} janvier 2019 Loi Labbé.

Les racines

Des racines en bonne santé sont une garantie de longévité et de résistance pour un arbre. **Toute mutilation ou suppression de racines doit être évitée.** Un arbre à petit développement aura en général un système racinaire plus restreint. On évitera ainsi les sujets à grand développement à proximité des habitations.



Système racinaire

En pratique, ces différents types de racines évoluent différemment en fonction des conditions du milieu : sol profond ou superficiel, poreux ou compact, engorgé ou non, etc.

/ **Pivotant :** l'ancrage au sol est particulièrement efficace mais à éloigner des réseaux souterrains (sapin, pin sylvestre, chêne, orme, noyer, micocoulier, etc.).

/ **Traçant :** à éviter près des murs et terrasses car ils pourraient soulever les dalles (épicéa, tremble, frêne, érable rouge, liquidambar, etc.).

/ **Fasciculé :** prévoit un espace suffisant pour le volume des racines adultes (hêtre, érable, tilleul, douglas, etc.).

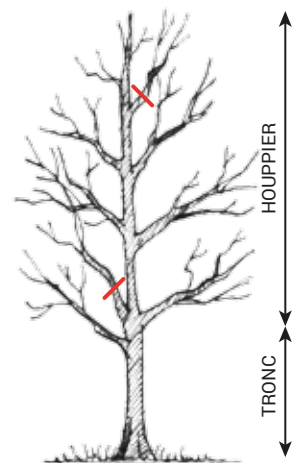
ATTENTION : Quelques essences (ailante, peuplier, robinier faux acacia, merisier, sumac de Virginie) drageonnent - créent de nouvelles pousses par les racines - et colonisent rapidement le site. Elles sont à éviter sur une pelouse.

PRENDRE SOIN DE SON ARBRE

/ **Détendre les liens des tuteurs** au fur et à mesure de la croissance de l'arbre puis les **enlever** lorsque l'arbre a pris racine (2-3 ans).

/ **Regarnir le paillage** tous les ans. Bon à savoir, le paillage limite le désherbage. Il protège le pied de l'arbre, enrichit, isole thermiquement et maintient l'eau dans le sol.

/ **Respecter les périodes de tailles** (hiver ou, dans certains cas, de juin à août pour une taille « en vert »). Une taille « draconienne » fragilisera l'arbre. Si l'arbre a été planté au bon endroit, il ne demandera qu'une taille de formation qui « prépare la silhouette future » de l'arbre.



Bien veiller à conserver la proportion 2/3 de houppier, 1/3 de tronc et éliminer les branches trop vigoureuses et verticales qui peuvent venir concurrencer la flèche (axe principal).

La coupe doit s'effectuer de manière **perpendiculaire** à l'axe de la branche et à la limite de la ride de l'écorce pour faciliter une bonne cicatrisation. Enfin, prenez soin de désinfecter les outils entre chaque coupe pour éviter de propager d'éventuelles maladies.

